

« IL EST VENU LE TEMPS DE L'ABSORPTION »

Une comédie dramatique sur fond de « Fête des Fous » est en train de se dérouler sous nos yeux. Comme nous le craignons avec cette réforme OTE, c'est une véritable absorption de l'identité «Jeunesse et Sports» qui est en cours par l'Education Nationale. La phase du « *nous vous accueillons comme vous êtes* » est terminée, maintenant démarre celle de la « *mutualisation des moyens* » et de la « *suppression de vos spécificités* ». Le transfert dans le « *grand pôle éducatif* » n'aura pas lieu. Il s'agit plutôt de l'enterrement de JS, au travers d'une fusion-acquisition ! Au profit de qui, de quoi ?

Alors que la réforme OTE est un crash complet dans les services¹, un projet de décret présenté en Conseil des ministres mercredi 3 février, modifiant le décret 2020-870 du 15 juillet 2020 prévoit ainsi que « *le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a autorité sur ce secrétariat général au titre de l'ensemble de ses attributions, notamment relatives à Jeunesse et Sports, et non plus au seul titre de ses attributions relatives à l'éducation nationale* ». Ce qu'il faut lire et voir dans ce projet, c'est que le service Jeunesse et Sports deviendrait un service de l'Education Nationale comme les autres. Ingurgité ! En découlerait aussi - une fuite au ministère nous l'a confirmé - la suppression dès 2022 du Comité Technique Ministériel Jeunesse et Sports (CTM JS). Absorbé !

Concrètement, la fin du CTM JS serait l'épilogue de JS, l'achèvement de nos métiers et de nos missions. Cette instance est, en effet, le lieu de concertation voire de confrontation avec le ministère sur tous les sujets concernant JS : effectifs, organisation et fonctionnement des services, étude des textes, règles statutaires, formation des personnels, politique indemnitaire, égalité professionnelle femmes-hommes, lutte contre les discriminations...et toutes les questions ou problématiques que les syndicats font remonter. Le CTM JS bénéficie aussi d'un CHSCT ministériel relatif aux questions d'hygiène, de santé, de sécurité et des conditions de travail dans les services et établissements JS. En ingérant le CTM et le CHSCT JS, l'Education Nationale viendrait définitivement dissoudre le secteur Jeunesse et Sports.

¹ Les retours des collègues que nous avons consultés par mail entre lundi 11 et mercredi 13 janvier, sont encore plus inquiétants, sur 82 réponses :

79% ne considèrent pas avoir suffisamment de soutien de la hiérarchie,

83% que les missions ne sont pas suffisamment lisibles,

83% que les conditions de travail ne sont pas satisfaisantes,

87% considèrent que l'accueil n'a pas été suffisant dans les nouveaux services,

90% des collègues considèrent travailler en sous-effectifs !

96% des collègues ne sont pas satisfait.e.s du niveau de préparation de réforme

Comme ce gouvernement ne fait rien gratuitement, il n'est donc guère étonnant qu'il souhaite mettre au pas, des personnels très autonomes qui portent des missions éducatives et pédagogiques, des missions d'éducation populaire, d'émancipation...sur fond de lien social. L'habile communication sur l'engagement des jeunes ou la semaine olympique ne trompe personne. Depuis 2017, les personnels JS, les usager.e.s et les partenaires l'ont bien compris ! Et nous ne sommes pas prêt.e.s à subir une extinction ou à enfilez les uniformes de Mister Blanquer.

Dès lors, le plus dur commence, nous devons collectivement agir face à la volonté du Ministre de l'Education Nationale de nous absorber et de nous dompter. C'est une nouvelle bataille qui démarre. Le maintien de l'identité Jeunesse et Sports passera par le maintien d'un CTM JS indépendant !

Nous proposons de débattre partout, à tous moments :

- **En créant des espaces d'échanges avec les collègues : Heures Mensuelles d'Informations (HMI) syndicales, temps informels pour construire collectivement des actions de préservation du service public Jeunesse et Sports**
- **En mobilisant les usager.e.s et les partenaires de nos politiques publiques JS**
- **En exigeant le retour d'un Ministère de plein exercice pour « Jeunesse et Sports », garantissant le service public Jeunesse et Sports**
- **En obtenant la mise en place d'un plan de recrutement ambitieux pour répondre aux besoins des usager.e.s**

